

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**du Conseil Municipal de la Commune d'ARBAS**  
réf : 201906F

Séance du 27 juillet 2019

Date convocation : 19 juillet 2019

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Présents : 8

Excusés : 2

Absent : 1

Votants : 9

L'an deux mille dix-neuf et le samedi vingt-sept juillet, à vingt et une heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ARBAS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Sylvie SIMPSON, Maire.

Présents : Cinthya ARENAS, Philippe BUSSIERE, Marie-Christine CHEUZEVILLE, Valérie CHRISTEN, Gérard DALL'ARMI, Jean-Paul ESTRADE, Céline SALVIAC MALBERT, Sylvie SIMPSON.

Excusés : François ARCANGELI (procuration à Sylvie SIMPSON) et Eric RIET

Absent : Francis PRADERE

Secrétaire de séance : Céline SALVIAC MALBERT

**Objet : Travaux Maison des Associations**

Madame le Maire, informe l'assemblée que suite à la démolition de la grange RICHARTE menaçant de s'écrouler, le mur attenant de la Maison des Associations doit être consolidé et propose les devis suivants :

- SEDEC 9 423,65 € HT
- CAMPET SAS 5 111,60 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise CAMPET SAS pour ces travaux.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,  
Sylvie SIMPSON